

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 13

Artikel: Danseuses de ballets
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS
datent du 1^{er} janvier, du
1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou
du 1^{er} octobre.

La foire aux filles, à Rolle et à Lausanne.

Le jour de la Dame autrefois.

La *Feuille d'Aris de la Côte* racontait dernièrement qu'autrefois, le premier dimanche de mai, de nombreuses jeunes filles du Jura, de St-Georges, Gimel, Bière, Cossonay, etc., vêtues de leurs plus beaux atours, venaient à Rolle, où elles se réunissaient sur la place publique, attendant que les vigneronnes de la Côte vinsent les engager comme effeuilleuses. C'est ce qu'on appelait la *Foire aux filles* ou la *Foire aux effeuilleuses*.

Le même journal ajoute que parmi ces jeunes filles on en vit souvent qui, belles et robustes, ne retournaient dans leur village que pour y aller chercher leur trousseau.

Pour *Lavaux*, la foire aux effeuilleuses se tenait à Lausanne le jour de la Dame. Ces jeunes filles se groupaient, en rang d'oignons, sur la place du Pont, où les jolis garçons de Lutry, Cully, Epesses et autres localités du vignoble venaient les engager.

Pendant qu'elles jouaient d'œillades et que les marchés se traitaient, de malicieux gamins se glissant derrière le groupe passaient de robe en robe une longue aiguillée de fil retors, et cousaient ensemble toute la bande.

Il faut dire, il est vrai, que ce jour-là, Lausanne était en fête ; on y venait de tous les villages voisins. La petite cloche de St-François était décorée d'une belle dame ; celles de la cathédrale aussi. Les promeneurs s'arrêtaient chez tous les pâtissiers où il se faisait une énorme consommation de petits pâtés chauds. Puis on allait visiter les cloches. Du bas de la ville à la cathédrale, ce n'était qu'une longue procession. Et les paysannes qui avaient bourré leurs poches de petits sacs contenant des graines de jardins, ne quittaient le beffroi qu'après les avoir placées un instant sous la grosse cloche appelée *Marie-Madeleine*, convaincues que ces semences donnaient des produits superbes. Les pepins de courges, entre autres, produiraient des fruits aussi gros que la cloche elle-même.

Dans les rues remplies de monde, chacun se livrait à la joie ; c'était un petit carnaval où jeunes et vieux s'amusaient à des espiègleries dont les visiteurs des environs étaient généralement victimes.

Par exemple on avait fait découper chez le sellier des plaques de cuir représentant la silhouette d'un rat, d'un âne ou d'un cochon ; ce cuir se clouait rapidement à une longue baguette. puis on le frottait avec de la craie. Quelque paysan venait-il à passer avec sa femme et ses enfants, regardant à droite et à gauche, paf ! paf ! paf !... Tous étaient armoiries d'un bel et bon âne sur l'épaule !...

Là, dans un coin, un peu à l'écart, près d'une porte, se montre un fer de cheval ou un outil quelconque, en métal : « Voilà qui est bon à prendre ! » se disait le passant : et regardant à droite et à gauche si personne ne le voyait, il profitait du moment favorable. Mais crac, l'objet attiré par un fil invisible décampait ; à moins qu'il ne fût fortement chauffé, cas où le mystifié le rejetait bien vite en poussant quelque imprécation, et cela aux bons rires des farceurs cachés dans le voisinage.

Et partout des corbeilles pleines d'œufs teints, entourées de gamins et de gens qui croquaient et faisaient des paris.

Tel était au commencement du siècle l'aspect des rues de Lausanne, le 25 mars.

L. M.

Danseuses de ballets.

Vous qui êtes venus de toutes les parties du canton pour assister à la belle représentation du *Tour du monde*, et vous, Lausannois, qui du haut des galeries ou du fond des loges avez lorgné les pirouettes des sylphides, les entrechats des bergères, et toutes les gracieuses figures des ballets, vous ne vous doutez guère au prix de quelles souffrances physiques et de tortures brutales est obtenue cette légèreté d'oiseau.

Il faut dix à douze ans pour avoir une danseuse capable. Du jour où le professeur, assisté d'un médecin, a déclaré l'enfant propre pour la chorégraphie, le travail commence, fatigant, absorbant. D'instruction, il peut à peine en être question.

» Toute petite, sa mère la présente à la classe de M^{me} Mérante, rue Richer. Aussitôt admise, elle appartient à l'Opéra où elle figurera moyennant 30 sous par représentation et 30 sous par répétition.

» Donnons un coup d'œil dans la classe. Une petite femme pâle, droite, sévère, vêtue d'une robe noire, avec une écharpe multicolore croisée sur la poitrine : voilà le professeur. Un homme long, maigre, avec les moustaches et la barbiche grises, un peu raide, un peu sec, voilà le joueur de violon.

» Il est midi. La porte du vestiaire, dans lequel les élèves viennent de se débarrasser de leurs méchantes petites robes, s'ouvre avec fracas et nos petites filles décolletées, les bras nus, en jupes de mousseline, vingt fois blanchies et reblanchies, sales, trouées, effrangées, font leur entrée. Il y en a de toutes petites qui peuvent avoir de 7 à 8 ans, de moyennes qui en ont bien douze, de plus grandes qui vont, sous peu, être enrôlées parmi les corryphées. Elles sont généralement pâles, maigres, avec je ne sais quel air maladif répandu sur le visage où brillent de grands yeux vifs, ardents, curieux, effrontés.

» Deux barres d'appui font le tour de la salle, la barre d'en bas destinée aux bras, la barre d'en haut aux jambes. La leçon commence par l'*Exercice général à la barre*. Voilà les gamines aux barres d'appui, les têtes renversées, les cheveux défaits, les reins cambrés. Les jambes se lèvent en cadence, les corps décrivent des courbes disgracieuses ; tantôt c'est la jambe droite qui se met à battre la jambe gauche, puis c'est la jambe gauche qui vient battre la jambe droite. M^{me} Mérante est au milieu de la salle, droite, attentive, dominant les plaintes du violon de sa voix brève : Avancez les talons ! — Serrez les pointes ! — Serrez les reins ! — Forcez sur le plié ! — Baissez les épaules ! — Rentrez les hanches ! — Soutenez les poignets ! — Lâchez le coude ! — Cassons-nous ! Et à ce dernier commandement, les élèves, tout en tenant la barre d'en bas de la main droite, doivent poser le pied gauche sur la barre d'en haut.

» Dans la seconde partie de la leçon a

lieu l'exercice d'ensemble et de pas composés. Les bras nus se lèvent, s'arrondissent au-dessus de la tête, se croisent sur la poitrine, se détendent sur la jupe de mousseline. Elles tournoient, pirouettent, s'élèvent, retombent, puis forment des groupes à deux. — Ballonné ! leur crie le professeur; fondu ! assemblé ! soutenez ! souriez ! souriez !

» Ah ! ce sourire, ce sourire au spectateur qui a payé pour qu'on lui sourie, ce sourire obtenu à force d'études et de taloches, c'est l'impression la plus pénible qu'on rapporte de la leçon. »

(Illustration).

Le coût de la vie. — D'après une statistique récente, le coût de la vie, depuis un siècle, aurait doublé. D'un autre côté, les salaires auraient triplé pour l'ensemble des corps de métiers, tandis que les traitements des employés et des fonctionnaires n'auraient augmenté que de 50 % ou seraient simplement restés stationnaires. Cette étude fait remarquer entre autres choses, que les domestiques continuent à être comme par le passé, les plus favorisés parmi les travailleurs. En effet leurs charges n'ont pas sensiblement augmenté depuis le siècle dernier, puisqu'ils sont logés, nourris, chauffés, éclairés par leurs maîtres, puisqu'ils ne paient pas d'impôt ou presque pas, alors que leurs gages ont triplé.

Cette statistique publie les prix des principaux articles de consommation dans les grandes villes, d'après une moyenne par tête d'habitant. Nous lui empruntons ces quelques chiffres :

C'est à Bruxelles que le pain est le meilleur marché: 30 cent. le kilo, et c'est à St-Pétersbourg qu'il est le plus cher, 78 cent. le kilo ; à Paris il coûte 40 cent. Le lait coûte 20 cent. le litre à Genève, 69 cent. à St-Pétersbourg et 40 cent. à Paris. Le beurre se paye 2 fr. 65 le kilo à Bruxelles, 5 fr. à St-Pétersbourg et 4 fr. à Paris. Le prix du kilo de viande de bœuf varie entre 1 fr. 60 à Bucharest et 3 fr. à Bruxelles ; il est de 2 fr. 20 à Paris. Le mouton vaut 1 fr. 40 à Vienne, 2 fr. 50 à Paris et 2 fr. 80 à Bruxelles. Le prix du porc va de 80 cent. à Bucharest et 4 fr. à Berlin.

Vient ensuite l'énumération des prix des denrées coloniales et autres articles de consommation. Et de l'ensemble de ces chiffres il faudrait conclure que la vie coûterait beaucoup moins cher à Bruxelles que partout ailleurs.

L'auteur de cette statistique établissant le budget d'un ménage composé du père, de la mère et de trois enfants, fait remarquer que les dépenses relatives au logement et à l'entretien varient sensiblement suivant la condition du chef de famille ; mais en supposant ces dépenses réduites à leur strict minimum, il estime que l'employé ou le fonctionnaire est obligé de faire face à des charges plus lourdes que celles de l'ouvrier, avec un salaire qui n'est souvent pas beaucoup plus élevé que le sien.

Madame Carnot

et les bals de l'Élysée.

Ces bals sont organisés par Mme Carnot, qui voit tout, dirige tout, contrôle

tout, vérifie de ses propres yeux la liste des élus. Et certes ce n'est point une sinécure.

Tous les ans, de novembre à février, il lui arrive en moyenne quarante mille lettres, sollicitant l'honneur d'une invitation. Les commerçants de Paris, les employés, les commis, les rentiers et en général tous ceux qui payent à l'Etat des contributions quelconques, croient avoir le droit d'aller sabler le champagne chez M. le président de la République. De là d'inévitables mécomptes et de douloureuses déceptions.

Le nombre des cartes délivrées pour chacun des deux grands bals s'élève à huit mille, chiffre déjà respectable. Sur les huit mille, quatre mille, cinq mille au plus sont utilisées.

Sont invités à la série des deux bals :

MM. les membres du corps diplomatique (et leurs femmes) ;

MM. les députés (et leurs femmes) ;

MM. les sénateurs (et leurs femmes) ;

MM. les conseillers municipaux (et leurs femmes).

Vous avez remarqué cette mention : « et leurs femmes... » La question est délicate. On a vu certains représentants sans scrupules introduire sous le toit de l'Élysée des créatures frivoles, qu'ils favorisaient de leur protection. Mme Grévy s'émut de ces scandales. Elle décida que la questure enverrait désormais à la présidence un rapport relatant l'état civil et matrimonial des membres de la Chambre et du Sénat. J'imagine que la même enquête discrète et méticuleuse s'opère sur le compte des édiles parisiens.

Reçoivent une seule invitation les autres citoyens qui n'ont pas l'avantage d'être les mandataires du suffrage universel et qui sont simplement littérateurs, journalistes, artistes, gens de finance, de robe ou d'épée...

Chacun de ces bals coûte de 40 à 50,000 francs ; et l'on y engloutit exactement 800 litres de café glacé ; 800 litres d'orangeade ; 1500 sandwichs ; 2000 bouteilles de champagne.

(Rivue illustrée).

Digestion pénible. — Grâce aux travaux du docteur Bouchard, de la Faculté de médecine de Paris, on sait aujourd'hui que la dilatation de l'estomac est une des causes les plus fréquentes de mauvaises digestions.

Dire qu'un malade est dyspeptique ne signifie rien. Avoir une dyspepsie, veut dire, en grec, avoir des digestions pénibles, pas autre chose. Ce n'est pas un diagnostic. Aussi ce sera un progrès quand on pourra faire disparaître le mot dyspepsie et le remplacer par l'énoncé de la cause. Mais c'est déjà un pas de fait que de savoir que bon nombre de dyspeptiques le sont parce qu'ils ont une dilatation de l'estomac.

L'estomac n'est plus, dans ce cas, la poche contractile qui enserre les aliments, les mé-

lange entièrement au suc gastrique et permet ainsi leur modification, leur digestion. Il reste distendu, ne se contracte pas, c'est un réservoir flasque dans lequel séjournent et se putréfient les aliments. Les produits de décomposition sont absorbés et produisent toute une série d'accidents ; c'est un véritable empoisonnement de l'individu par les poisons qu'il fabrique lui-même ; c'est une auto-intoxication, pour parler en langage médical.

En effet, cette maladie donne des troubles nerveux fort tenaces, tels que l'hypocondrie, la mélancolie, des migraines, des hallucinations, des crampes musculaires, des névralgies, etc.

Ce sont les gros mangeurs et les grands buveurs qui sont le plus fréquemment affectés de dilatation. Un des signes les plus faciles à constater de cette maladie est un bruit de glou-glou que produit et entend le malade lorsqu'il se remue un peu bruyamment dans son lit.

La maladie est tenace. Il faut un régime sévère et continué pendant bien longtemps. Ce régime consiste en suppression totale des aliments liquides, suppression des féculents, de la mie de pain. Le régime et le traitement ne guérissent qu'à la longue la maladie, mais ils amènent promptement une amélioration notable de tous les accidents nerveux secondaires, qui résistent à toute autre médication.

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

VII

Le soir même, pendant que Pierre à Claude donnait les derniers soins au bétail et que l'oncle était au moulin, Judith ouvrit son cœur à sa mère, et lui découvrit comment elle avait entendu la querelle et s'était décidée à tout mettre en œuvre pour obtenir un ajournement. Jeanne-Marie avait quitté son travail pour écouter sa fille. Elle donna un instant à la réflexion, comme pour s'assurer qu'elle avait bien entendu, puis elle vint s'asseoir en face de Judith qui épluchait des légumes ; alors, les mains sur les genoux, elle se prit à soupirer ; elle resta ainsi quelques instants, sans avoir la force de parler et le regard fixé sur sa fille ; elle était profondément émue, et deux grosses larmes roulaient dans ses yeux. Judith avait laissé retomber le légume qu'elle voulait éplucher et, la tête inclinée, s'était prise à pleurer.

— Ne pleure pas, Judiette, lui dit enfin sa mère de sa voix la plus douce ; tu as bien fait, et tu nous a tirés peut-être d'un grand embarras. J'ai d'abord pensé au bruit que cela pouvait faire, mais quand on a bonne conscience, on ne prend pas garde aux méchantes paroles des gens. Ne pleure pas, voici ton père. Je lui dirai tout ce soir ; j'espère qu'il sera assez raisonnable pour ne pas nous contrarier.

— Jeanne-Marie, dit en entrant Pierre à Claude, il y a là devant deux petits garçons qui viennent de Chez-les-Blanc, et qui demandent des petites pommes de terre. Je ne sais pas s'il en faut donner, nous en avons si peu pour nos animaux. Va-t'en voir ce qu'il en reste, Judiette.

— Oh ! il y en a encore un bon tas, père ; ces pauvres petits ont peut-être faim ; et Judith courut à la cave et en prit deux ou trois douzaines dans son tablier.